

Discours de rentrée académique 2013-2014 – Vendredi 20 septembre 2013

Didier Viviers, Recteur de l'Université libre de bruxelles

« Savoirs et pouvoir, ou la modernité de Condorcet »

Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,

Comment ne pas évoquer, même très brièvement, alors que Robert et Elisabeth Bandinter sont à l'honneur de notre 180^e rentrée académique, la figure de Marie Jean Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet ?

Né il y a 270 ans en Picardie, Condorcet est à la fois un grand savant, mathématicien reconnu, et un homme engagé dans les combats politiques de son temps. On comprend alors aisément, non seulement pourquoi Robert et Elisabeth Badinter lui ont consacré une superbe biographie, mais aussi pourquoi il peut apparaître comme une figure emblématique de la modernité.

Certes, l'université médiévale avait, par son système de corporations et la méthode scolastique, défendu les valeurs d'autonomie et de liberté. Mais la production de la science restait, d'une part, fortement liée au professionnalisme et, d'autre part, relevait très largement de pratiques secrètes, ou en tout cas, volontairement non diffusées. La modernité va clairement s'exprimer dans le passage d'une science secrète vers une science ouverte, une mutation dans laquelle les Académies joueront d'ailleurs un rôle important, par la validation de la qualité du savoir produit.

Condorcet, comme toutes Les Lumières, est le produit de cette nouvelle approche du savoir. Mais il doit aussi faire face à un savoir qui, à la suite des apports de Leibnitz, s'envisage de plus en plus à travers ses applications potentielles, ce qui donnera lieu à une conception des « sciences utiles » et à la constitution des Écoles (ou Grandes Écoles), largement contrôlées par l'État, un État qui a repris en mains l'enseignement, notamment supérieur, depuis la fin du Moyen Age.

C'est dans ce contexte que Condorcet va poser un débat essentiel, à savoir celui de la mission première de l'enseignement.

Il expose son point de vue, on le sait, dans le célèbre *Rapport sur l'instruction publique* en 1792, mais aussi, et même surtout, dans ce qui sert de base philosophique et politique à ce rapport, à savoir les *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, publiés un an plus tôt.

Ce débat reste d'une vive actualité si l'on veut bien l'adapter à un contexte peut-être davantage « économique » que politique ou idéologique. Il opposait notamment, en cette fin de XVIII^e s., « instruction publique » et « éducation nationale ». Robespierre, sous l'influence de Lepeletier de Saint-Fargeau, soutenait la vision d'une éducation patriotique, à des fins pratiques. Pour Condorcet, au contraire, l'enseignement « instruit pour que chacun devienne son propre éducateur ». Il n'est pas question d'imposer les matières utiles à la construction de l'État, mais bien d'apprendre la critique des disciplines, en vue d'une réforme constante. Et, chose importante, seuls les savants peuvent déterminer les savoirs à enseigner, et non pas l'État. Et Condorcet d'insister sur le fait que l'obsession de l'utilité immédiate est une très mauvaise politique.

Derrière l'énoncé de ce principe, on retrouve l'objectif premier de Condorcet : relier le savoir, le droit et la liberté. Pour lui, c'est le savoir qui assure la liberté. Et Condorcet subordonne le concept d'égalité à celui de liberté. En d'autres termes, il faut « combattre toute inégalité qui entraîne une dépendance ». En conséquence, veiller à l'égalité, ce n'est pas égaliser les situations, mais faire en sorte d'établir, autant que faire se peut, les conditions de l'indépendance de chacun. Condorcet s'élève très clairement contre une égalité qui ne serait que le nom de la haine vouée à l'excellence.

Au-delà de sa propre modernité, la pensée de Condorcet peut encore prétendre à une pertinence actuelle. Elle permet en tout cas de fonder une vision de la place de l'enseignement supérieur dans une société moderne, libre et égalitaire, ne fût-ce que parce qu'elle subordonne toute réflexion politique à une réflexion sur la connaissance. Cette subordination indispensable de la réflexion politique à la réflexion sur la connaissance doit être rappelée avec force au moment où l'on tente de répondre à une crise structurelle, en proposant des plans politiques multiples et variés.

La rentrée académique 2012 était indiscutablement marquée par la tension qui accompagnait le lent processus d'accouchement du décret de réforme du paysage de l'enseignement supérieur. Les négociations du début de l'été entre universités, qui ont débouché sur un accord au sein du gouvernement, ont permis d'équilibrer les relations interuniversitaires, et ceci tout particulièrement à Bruxelles. L'ULB, de l'avis unanime, y a fait preuve, certes, d'une certaine fermeté mais aussi d'une véritable ouverture (thème de mon premier discours de rentrée académique). Ce faisant, elle a affirmé sa position incontournable dans le paysage universitaire de la Communauté française et de Bruxelles en particulier, quel que soit le réseau d'enseignement supérieur. J'ose croire que ce nouvel équilibre nous permettra de construire avec nos partenaires bruxellois, anciens et nouveaux, des Hautes Ecoles non confessionnelles à l'UCL, en passant par l'Université Saint-Louis et la Vrije Universiteit Brussel, mais aussi l'ICHEC et l'IHECS, de nouveaux projets, dynamiques et audacieux, dont l'enseignement supérieur de la Communauté française de Belgique, enfin regroupé en une seule et unique académie, a plus que jamais besoin. Mais en insistant sur le niveau de la Communauté française, j'entends aussi que nos partenariats soient à l'image de l'indispensable collaboration entre toutes les composantes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est en tout cas également le sens de notre investissement renforcé à Charleroi.

Mais s'il fallait « protéger l'instruction par la loi », c'est précisément, comme le préconisait Condorcet, pour la rendre indépendante des pouvoirs. Nous attendons désormais de l'État —qui a joué son rôle d'arbitre et de régulateur— qu'il laisse fonctionner, de manière totalement autonome, l'enseignement supérieur. Cela va de soi, répondront en cœur nos Ministres de tutelle. Mais l'autonomie doit dépasser le seul fonctionnement des institutions. Elle touche à de nombreux sujets, très sensibles, des choix pédagogiques à la structure du financement.

Ainsi, la spécificité des types d'enseignement. Une petite phrase du *Premier mémoire sur l'instruction publique* mérite d'être rappelée : « un livre élémentaire ne peut être bien fait que par ceux qui ont appris beaucoup au-delà de ce qu'il renferme ». Voilà un principe fondamental de l'enseignement : on n'enseigne correctement que lorsque l'on maîtrise les disciplines bien au-delà de ce qui est enseigné. C'est la raison pour laquelle la recherche et l'excellence des parcours scientifiques restent des conditions essentielles à un enseignement universitaire de qualité.

L'enseignement supérieur verra bientôt son financement rediscuté. Ce sera un moment crucial pour les universités qui manquent dramatiquement de moyens. On entend déjà dire que les caisses de l'État ne permettront pas un refinancement. Je réponds que c'est plus que regrettable et que l'on mésestime

l'impact d'une telle attitude. Mais, à tout le moins, faudra-t-il alors que le pouvoir politique accompagne sa décision de mesures propices à une pleine autonomie et s'en retourne lire Condorcet, qui voyait en l'excellence la forme la plus haute de l'égalité. Promouvoir l'égalité, c'est en effet maintenir la qualité des enseignements, c'est-à-dire celle du diplôme obtenu, qui seul doit assurer les chances professionnelles du diplômé. Or la qualité de l'enseignement de nos universités, c'est aussi (et de plus en plus) celle de la recherche. C'est là que réside la spécificité de l'enseignement universitaire. À défaut de financer davantage, il faudra à tout le moins assurer cette spécificité et restructurer fondamentalement la répartition de l'enveloppe budgétaire.

La réforme de l'enseignement supérieur devrait aussi aider à orienter (ou réorienter) chaque étudiant vers les filières et les types d'enseignement qui lui conviennent. Comme le disait mon collègue Bernard Rentier récemment, « tout le monde ne doit pas s'inscrire à l'université ». J'aurais tendance à dire aussi que tout le monde ne doit pas poursuivre des études universitaires qu'il juge, au terme de la première année, trop éloignées de ses capacités ou de ses ambitions. Le traitement (pédagogique mais aussi peut-être financier) de la première année devrait, en conséquence (et d'ailleurs selon une orientation déjà prise par le nouveau décret), se voir différencié des autres années, en vertu de différents critères (origine sociale, parcours antérieur, orientation disciplinaire, etc.). Les résultats que nous pouvons commencer à analyser pour la première année du nouveau cursus de médecine devront nous servir de base à la réflexion. Ces résultats semblent montrer que l'étalement en BA1 est une mesure majeure d'aide à la réussite. Le test d'aptitude est certes utile pour l'étudiant (et éventuellement pour l'enseignement secondaire), mais il ne répondra pas aux problèmes structurels de l'enseignement universitaire.

La démocratie aujourd'hui n'est plus seulement synonyme de massification. S'il est évident qu'il faut veiller à ce qu'un maximum de jeunes décrochent un diplôme de qualité, qui leur ouvre une vie professionnelle valorisante, il ne sera plus possible, sans refinancement important, de rencontrer une demande accrue à l'université (comme c'est vraisemblablement le cas cette année), tout en maintenant la qualité de la recherche qui en fait la renommée et partant une part de la valeur et de l'efficacité des diplômes qu'elle décerne.

J'en terminerai en revenant, en quelque sorte, à mon point de départ. Si la figure de Condorcet peut prétendre à un statut paradigmatique, c'est que ce savant a voulu, en dépit de courants très hostiles, intervenir dans la chose publique et interagir avec la société en plaçant la science au cœur de la décision, mais aussi au cœur de l'émancipation des populations.

Le fameux « paradoxe de Condorcet » est une belle illustration de cette démarche. C'est d'abord le mathématicien qui met en cause la cohérence de certains systèmes de vote et entame la réflexion politique sur cette base. C'est bien dans cette voie que nous devons nous inscrire. Augmenter l'interaction entre la production des savoirs et la prise de décision. Renforcer le rôle du monde académique dans les processus d'analyse et dans les décisions qui s'en suivent, non seulement en ce qui concerne les matières académiques elles-mêmes (cela devrait aller sans dire), mais aussi dans tous les autres champs. Mais cette interaction ne peut être efficace que si elle repose sur une indépendance totale du monde académique, que le pouvoir politique a le devoir de préserver, comme le défend encore Antoine de Condorcet.

Et, puisque les rentrées académiques sont systématiquement émaillées de la parution de l'un ou l'autre ranking (rankings qui participent à mon sens à la diminution de l'indépendance du monde académique), je ne résiste pas à vous citer une dernière fois celui que j'ai choisi pour guide en cette 180^e rentrée académique de l'ULB :

« L'habitude de vouloir être le premier est un ridicule ou un malheur pour celui à qui on la fait contracter, et une véritable calamité pour ceux que le sort condamne à vivre auprès de lui ».